QUESTIONS ET RÉPONSES #1 DEMANDE DE PROPOSITION CMF-2017-078 SPÉCIALISTE DES TRIBINAUX JUDICIAIRES QUESTIONS AND ANSWERS #1 REQUEST FOR PROPOSAL FJA-2017-078 COURT ADMINISTRATION EXPERT

Les questions et les réponses suivantes sont fournies pour votre information : The following questions and answers are provided for your information:

QUESTION 1: À l'annexe B - Base de paiement, Le niveau d'effort indique 60 jours, mais lisant la section 3 «Niveau d'effort anticipé» de l'annexe A – Énoncé des travaux, on peut compter au moins 81 jours jusqu'à 115 jours. Comment doit-on interpréter? / The Level of Effort specifies 60 days in Annex B - Basis of payment, however reading Annex A - statement of Work, Section 3 "Anticipated Level of Effort", it adds up to at least 81 days up to 115 days. How should we reconcile this?

RÉPONSE 1 / ANSWER 1 : Le niveau d'effort estimé de 60 jours est utilisé à des fins d'évaluation seulement. Le contrat sera octroyé basé sur un taux journalier ferme et le niveau d'effort sera précisé à ce moment-là. / The estimated level of effort of 60 days is used for evaluation purposes only. The contract will be emitted based on a firm per diem rate and the level of effort will be addressed at that time.